

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PAUVRETÉ ET L'ÉDUCATION CADRE DE RÉFÉRENCE

MANDAT

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba a proposé beaucoup d'actions clés pour améliorer le système éducatif afin d'appuyer la réussite et le bien être des élèves. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à mettre en œuvre bon nombre de ces recommandations, y compris la création, en septembre 2021, du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation.

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation étudiera les liens qui existent entre la pauvreté et l'éducation et favorisera la mise en œuvre de stratégies pour améliorer l'inclusion sociale et les résultats sur les plans de la scolarité et du bien-être de tous les élèves, en particulier ceux qui vivent dans des familles à faible revenu. Le Groupe de travail rassemble des partenaires de différents secteurs afin que ceux-ci puissent trouver des solutions communes.

COMPOSITION

Ce groupe de travail comptant au plus 25 membres sera coprésidé par la sous-ministre et un membre du Comité de réduction de la pauvreté.

Parmi les membres, sélectionnés grâce à une prise de contact directe et ciblée, figureront des intervenants qui ont une connaissance spécialisée des questions touchant la pauvreté ou l'éducation et qui peuvent formuler des recommandations qui traitent des répercussions de la pauvreté sur les résultats et la réussite des élèves.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le Groupe de travail aura pour principales responsabilités :

- de décrire et de reconnaître la relation qui existe entre la pauvreté et l'éducation au Manitoba;
- de présenter au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba des recommandations concrètes et éclairées applicables à l'échelon de la classe, de l'école, de la division scolaire et de la collectivité, qui seront transmises au comité ministériel et qui amélioreront les expériences éducatives, les résultats et le bien-être des élèves au Manitoba.

Le Groupe de travail se concentrera sur les besoins des enfants, des jeunes et de la communauté, et ses recommandations traiteront des répercussions de la pauvreté sur l'apprentissage et le bien-être. Il soulignera les problèmes systémiques plus vastes ayant une incidence à l'échelon communautaire dans le cadre de ses constatations.

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba a établi que le Groupe de travail devrait d'abord concentrer ses efforts :

- sur l'accès aux aliments et la sécurité alimentaire;
- sur l'accès aux technologies, le transport et d'autres obstacles socioéconomiques qui nuisent à la participation;
- sur les résultats et la continuité du parcours scolaire des enfants pris en charge par les services sociaux.

Le Groupe de travail pourra concentrer ses efforts sur d'autres domaines d'intérêt particulier, au besoin.

RÉUNIONS

Le Groupe de travail sera actif pendant environ 18 mois, après quoi ses activités feront l'objet d'un examen à l'issue duquel on décidera de dissoudre le Groupe ou, encore, de prolonger ou de renouveler son mandat.

Le Groupe de travail se réunira à la demande de ses coprésidents. Ces réunions devraient se tenir tous les deux mois en mode virtuel. Leur calendrier pourra être revu de temps à autre, en fonction du plan de travail et des tâches prévues à accomplir.
